

yA/jG/cP

Délibération UPVD/Cac Plénier 2025/9-04 n°06 du 9 avril 2025

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L811-5 et R811-10 et suivants ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la décision n°2025-007 du 21 février 2025 proclamant les résultats du scrutin du 18 février 2025 organisé pour l'élection des représentants des personnels aux conseils centraux ;
Vu la décision n°2025-008 du 21 février 2025 proclamant les résultats du scrutin du 18 février 2025 organisé pour l'élection des représentants des usagers aux conseils centraux ;
Vu la délibération UPVD/CA 2025/28-03 n° 01 du 28 mars 2025, déclarant M. Yvan AUGUET, élu président de l'université ;
Vu les candidatures en séance de Mme Alexie GUIRAO, Mme Paola SANCHEZ, Mme Angélique SEUBE et Mme Éléonore GRANET ;
Considérant que le nombre de candidatures est égal au nombre de sièges à pourvoir et qu'en conséquence les conseillers sont unanimement favorables à une désignation sans vote secret par le collège électoral concerné ;
Considérant qu'en conformité avec les dispositions réglementaires en vigueur, la désignation est effectuée par et parmi l'ensemble des représentants usagers titulaires et suppléants du conseil académique, régulièrement convoqués,

Les membres usagers titulaires et suppléants du conseil académique ont désigné :

➤ **Au sein de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers :**

- Quatre usagers de sexe féminin :

Sont désignées :

Mme Alexie GUIRAO,
Mme Paola SANCHEZ,
Mme Angélique SEUBE,
Mme Éléonore GRANET.

Membres en exercice : 32
Membres présents ou représentés : 18
Membres n'ayant pas pris part au vote : 0
Suffrages valablement exprimés : 18

Pour : 18
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Perpignan, le 9 avril 2025

Le Président de l'Université

Yvan AUGUET



CPI : DfVU / Rectorat

Diffusion : Intranet et le site internet de l'UPVD

Université de Perpignan Via Domitia

52 avenue Paul Alduy

66860 PERPIGNAN Cedex 9

04 68 66 20 00 | 04 68 66 20 19


univ-perp.fr